

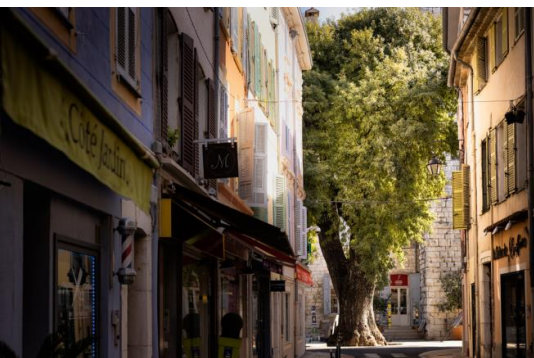
Participez au concours de l'Arbre de l'Année 2022 !



Le châtaignier de la place Audran, Prix du Public 2021.
©Terre Sauvage / Emmanuel Boitier



Le châtaignier « la talle à teurtous », Prix du Jury 2021
©Terre Sauvage / Emmanuel Boitier



Le frêne de Vence, Prix coup de cœur de l'Arbre Vert 2021.
©Terre Sauvage / Emmanuel Juppeaux

Un arbre compte dans votre vie ? Et s'il devenait l'Arbre de l'année 2022 ? Le concours organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts revient pour une 11^{ème} édition afin de récompenser les plus beaux arbres de notre patrimoine français.

Envoyez vos candidatures dès maintenant !

L'édition 2021 a permis au châtaignier de la place Audran situé à la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) en Ile-de-France, de remporter le Prix du Public. Vous souhaitez, vous aussi voir un arbre devenir le plus beau de France ? Pour cela, vous avez jusqu'au 30 juin 2022 pour déposer la candidature de votre arbre préféré sur le site du concours : www.arbredelannee.com.

Pour participer c'est très simple : Individuellement ou en groupe, prenez trois photos, puis décrivez en quelques mots son histoire, ses caractéristiques esthétiques, biologiques et historiques et les liens qui vous unissent à cet arbre.

Le jury sélectionnera les candidats en septembre

Comme chaque année, le jury composé du magazine Terre Sauvage, de l'Office national des forêts, de l'association A.R.B.R.E.S, de la LPO et de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France se réunira en septembre et sélectionnera les futurs arbres nominés qui représenteront chaque région. Ces arbres feront l'objet d'une production photo par un photographe du magazine Terre Sauvage et d'une publication dans le numéro de janvier.

Votez pour votre arbre préféré du 2 novembre au 4 janvier 2023

A partir du 2 novembre, le public sera invité à voter sur le site du concours et ainsi élire l'arbre qui recevra le Prix du Public 2022 et qui représentera la France lors du concours de l'Arbre de l'Année Européen en février 2023

Les résultats seront annoncés en janvier

Le jury se réunira en janvier 2023 et remettra le Prix du Jury et le Prix du Public. Si les conditions sanitaires le permettent, les lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie et feront l'objet d'une publication dans le magazine Terre Sauvage.

CONTACTS PRESSE

presse@onf.fr
06 67 74 36 52

pauline.cecotti@bayard-territoires.com
04 79 26 27 60

www.arbredelannee.com

